

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRÉSENTS :

Monsieur Frédéric BOUCHE, **Maire**,

Madame Michèle PÉLABÈRE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Monsieur Philippe LE CLERRE, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Monsieur Gabriel GREZE, Madame Magalie FRANÇOIS, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Nadia DOUBLEMART, Monsieur Odin LEMAITRE, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Hervé TOUGUET, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERE, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur David BARQUERO, Madame Aurélie TASTAYRE, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE **Conseillers Municipaux.**

POUVOIR :

Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE



Monsieur Michel COULANGES déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 20 h 30 et remercie le public d'être venu aussi nombreux.

Monsieur William MUSUMECI le plus jeune conseiller Municipal de l'Assemblée, est désigné Secrétaire de Séance à l'unanimité.

Monsieur Michel COULANGES cède la parole à Monsieur Hervé TOUGUET, Maire sortant.

Déclaration de Monsieur Hervé TOUGUET :

« Mesdames Messieurs, chers collègues

Mesdames, Messieurs, chères Villeparisiennes, chers Villeparisiens,

Je tiens tout d'abord à remercier, bien évidemment les villeparisiennes et les villeparisiens qui ont voté pour la liste Villeparisis l'Avenir pour Ambition, mais aussi les électeurs qui se sont déplacés lors des deux scrutins. Mes remerciements vont aussi à l'ensemble, des présidents, des assesseurs, des délégués, des secrétaires et des scrutateurs qui ont permis le bon déroulement de cette élection.

Nous sommes réunis ce soir pour élire le maire et les adjoints qui vont présider aux destinées de notre commune.

Après les élections de dimanche dernier, force est de constater qu'aucun d'entre nous, dans cette salle, n'a vraiment gagné.

Les vrais gagnants de cette élection sont chez eux comme, ils l'étaient les 15 mars et 28 juin derniers. Ce sont les abstentionnistes.

Collectivement, il faut qu'on s'interroge sur les raisons de cette abstention sans précédent. Elle était déjà importante à Villeparisis, elle a atteint des sommets cette année.

On évoque le Covid, on évoque les départs anticipés en vacances, on nous dit, colère, ras le bol, égoïsme. On avance plein d'hypothèses. Toutes s'additionnent les unes aux autres.

Cette perte de confiance face à l'échec des politiques publiques, qui sont bien souvent d'un niveau supracommunal, ont nui à ce scrutin local, auquel pourtant les Français sont attachés.

S'il y a des difficultés d'emploi qui résultent d'un contexte économique national, voire international, c'est la faute à la commune. Si les auteurs d'incivilités ou d'infractions, pourtant identifiés, ne sont pas sanctionnés par la justice, c'est encore la faute à la commune, en tous les cas, c'est traduit comme tel.

À Villeparisis, l'abstention a dépassé 68 %. Sur 14 492 électeurs, seuls 4455 ce sont réellement exprimés.

La liste arrivée en tête avec 2239 voix, n'a obtenu que 15,44 % des voix du corps électoral !!

Au-delà du problème de légitimité que ce pourcentage pose, ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui vacillent.

Il y a deux façons de voir les choses,

1-peu importe la manière seul le résultat compte, c'est la règle démocratique appliquée ici.

2-Quelle place et quel rôle occupent désormais les 68 % qui se sont abstenus. Leur interdisons-nous de porter des jugements sur la politique locale menée demain, ou essayons-nous de comprendre leurs attentes, si toutefois, je le dis sans humour, ils arrivent à l'exprimer. Comment peut-on être citoyen, contribuable, bénéficiaire de prestations sociales et refuser de participer à la vie démocratique de sa commune, de son pays ?

Je ne vous cacherai pas la déception de notre équipe et moi-même au vu du résultat, malgré un bilan particulièrement positif qui se résume en quelques mots : 26 millions d'investissement, zéro emprunt contracté, une dette réduite de 60 %, une taxe d'habitation réduite de 30 % avant l'effet Macron, suffisamment d'épargne pour financer les deux programmes majeurs engagés que sont l'école et le dojo et de nombreuses d'animations pour renforcer le lien social, essentiel dans notre ville.

Au sujet de l'épargne permettez-moi de rétablir une vérité par rapport à un article publié dans la Marne affirmant que ces deux projets vont générer une dette de 10 millions d'euros. Il n'est pas question d'entrer en polémique ce soir, mais c'est juste inacceptable et j'ose espérer qu'il ne s'agit là que d'une mauvaise interprétation de la part du journaliste.

La campagne électorale a été longue, atypique et éprouvante.

Longue et atypique en raison de crise sanitaire, éprouvante, notamment par l'usage des réseaux sociaux qui me semblent constituer un risque grave pour la démocratie, la cohésion sociale et notre intelligence collective. On y trouve de tout, du meilleur comme du pire. Nous n'avons eu que le pire. Entre les mensonges, les intimidations, les insultes et les diffamations. Tout cela orchestré de main de maître par quelques faux profils créés, il y a déjà plusieurs mois, au sein de groupes instrumentalisés ou fagocités, « à l'insu de leur plein gré » comme aurait pu dire un certain sportif.

Ceci dit, certains n'ont pas besoin d'Internet pour exprimer leur haine...

Quant au programme que vous avez présenté aux villeparisiens et notamment les nouveautés sorties à la dernière minute, nous savons qu'elles sont pour beaucoup irréalistes ou alors très coûteuses.

Vous en serez comptable devant les habitants.

Il en est de même pour certaines promesses faites au personnel communal.

À ce sujet il faut reconnaître que vous avez eu deux alliés de poids au travers de deux syndicats, dont un sorti de nulle part à quelques semaines des élections, et qui ont tout simplement fait votre campagne au sein du personnel communal, enfreignant par là même toute règle déontologique.

Mes colistiers et moi-même allons donc désormais assumer notre rôle de groupe d'opposition, en apportant nos critiques, nos suggestions, nos observations et même nos suffrages aux projets qui nous sembleront aller dans le sens de l'intérêt général.

Enfin je tiens à remercier les élus du groupe majoritaire qui m'ont accompagné jusqu'à la fin du mandat, ainsi que le personnel qui, dans son immense majorité, a fourni un travail exemplaire en ayant le souci permanent de l'intérêt public.

Je vais oublier dès demain, si possible, le comportement inqualifiable de quelques-uns ou quelques-unes, non seulement au soir du 28 juin, vous l'avez vu, mais aussi et surtout le lendemain, peut-être ne le savez-vous pas, au sein même des services municipaux.

Ceux-là vous considèrent déjà redevable de leur collaboration.

Enfin, bien évidemment, je remercie toute mon équipe de Villeparisis l'Avenir pour Ambition. Ce sont des femmes et des hommes volontaires qui aiment leur commune et se sont pleinement investis dans cette campagne. Leur talent et leur esprit d'engagement auraient apporté énormément à notre commune au service de ses habitants.

Je vous remercie de votre attention. »

Monsieur Michel COULANGES fait part à l'Assemblée d'un mail reçu de la Préfecture en date du 30 Juin 2020 notifiant **la prise en compte de la jurisprudence CE, du 17 avril 2015, Election du Président de la communauté de communes Sud-Roussillon, n° 383275**.qui précise que par cette décision, le Conseil d'Etat considère que l'ouverture de la séance et l'installation des nouveaux élus revient au **doyen d'âge** et non au **Maire sortant**. »

La Présidence de la séance revient donc à Monsieur Michel COULANGES **doyen de l'Assemblée**.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'installation des conseillers municipaux élus à la suite des élections municipales du 28 Juin 2020 est faite par Monsieur Michel COULANGES Doyen de l'Assemblée.

Monsieur Michel COULANGES déclare installés dans leur fonction de Conseillers Municipaux :

Mr Frédéric BOUCHE
Mme Michèle PELABERE
Mr Cyrille GUIBERT
Mme Caroline DIGARD
Mr Philippe LECLERRE
Mme Christine GINGUENE
Mr Stéphane PAVILLON
Mme Laurence GROSSI
Mr. Alain GOREZ
Mme Stéphanie DEVAUX
Mr Michel COULANGES
Mme Stéphanie CURCIO
Mr Gabriel GREZE
Mme Magalie FRANCOIS
Mr Pascal GIACOMEL
Mme Stéphanie RUSSO
Mr Adaa TEKOUK
Mr Dominique DI PONIO
Mme Nadia DOUBLEMART
Mr Odin LEMAITRE
Mme Fatima MENZEL
Mr Serge DOMINGUES
Mme Nassera ZOUBIR
Mr William MUSUMECI
Mme Laura STRULOVICI
Mr Rachid BENYAHIA
Mr Hervé TOUGUET
Mme Emma ABREU
Mr Hassan FERRE
Mme Sylvie MUNDVILLER
Mr David BARQUERO
Mme Aurélie TASTAYRE
Mr Samir METIDJI
Mr Claude SICRE DE FONTBRUNE



ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur Michel Coulanges doyen de l'Assemblée, préside la séance et procède à l'élection du Maire.

-Constitution du bureau : Le Conseil Municipal désigne **deux assesseurs**.

- **Madame Maria ALVES**

- **Monsieur David BARQUERO**

-Organisation du scrutin et dépouillement assisté de **William MUSUMECI** plus jeune Conseiller Municipal et secrétaire de séance ;

Après un appel à candidatures,

Deux candidats:

Mr Frédéric BOUCHE

Mr Hervé TOUGUET

Il est procédé au vote. :

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé dans l'urne son enveloppe contenant un bulletin de vote sur papier blanc

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 35
- Bulletin nul : 1
- Bulletin blanc : 1
- Suffrages exprimés : 33

Ont obtenus :

Mr Frédéric BOUCHE: 26 voix (vingt-six voix)

Mr Hervé TOUGUET : 7 voix (sept)

Mr Frédéric BOUCHE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Monsieur Michel COULANGES remet ensuite la présidence de l'Assemblée à Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.

Déclaration de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire:

« Dimanche dernier, les Villeparisiennes et Villeparisiens ont fait un choix très clair en mettant notre liste d'union de la gauche et de l'écologie largement en tête avec une majorité réelle ! Aussi je souhaite, au nom de la liste « Villeparisis avec Vous » les en remercier.

Cette confiance est un honneur et nous n'oublierons rien des messages qu'ils nous ont passé durant la campagne !

Dimanche dernier, vous avez validé un projet cohérent et ambitieux alliant la volonté de favoriser l'innovation, reconstruire la solidarité et entamer la transition écologique pour notre Ville.

Dimanche dernier, à Villeparisis, un espoir s'est levé !

Pour les six prochaines années, je serai le Maire et nous serons les élus de toutes et tous, sans aucune distinction. Ceci est notre premier engagement.

Pour autant, je n'oublie pas que ce second tour a été conclu dans un contexte où moins d'un électeur sur deux s'est déplacé. Bien entendu la crise sanitaire et l'écart de trois mois entre les deux tours sont des causes crédibles à cette désaffection de l'acte civique, mais je crains que le mal ne soit plus profond.

Je crains même qu'à Villeparisis le lien à l' élu local, l' élu le plus proche de nos préoccupations quotidiennes ne se soit dégradé ces dernières années. Et je suis convaincu que ce repli, ou éloignement démocratique devrait tous nous inquiéter, personne ne peut s'en satisfaire !

Et parce que justement, il est de notre responsabilité de faire face à cette crise de confiance, c'est maintenant que nous allons construire avec vous une réelle démocratie participative qui facilitera la participation renforcée des Villeparisiens à la prise de décision politique, pour que demain, chacun devienne co-gestionnaire du domaine public matériel et immatériel. Ainsi, nous pourrions ensemble retrouver confiance en nos institutions.

Ce n'est plus le temps de dire « je », c'est le temps de dire « nous et ensemble » !

À Villeparisis, vous le savez, les challenges sont nombreux.

Ainsi, pour que chacun puisse vivre dignement, nous engagerons une politique sociale juste et solidaire. Pour que les enfants se construisent, tant à l'école qu'en dehors, nous donnerons les moyens pour favoriser la réussite éducative de tous.

Nous mènerons une révolution écologique dans notre Ville, en faveur de la nature et de la biodiversité.

Nous agirons pour une politique sportive pour tous, pour une Ville dotée d'équipements à la hauteur des attentes du monde sportif.

Nous aiderons à tisser les liens entre les habitants quels que soient leur culture, leur âge ou leurs centres d'intérêt pour renforcer le « bien vivre »

Nous favoriserons l'action culturelle et toutes les formes d'expression, de partage et d'échange, en garantissant leur accès à tous dès le plus jeune âge.

Nous aménagerons nos rues et espaces publics, pour un cadre de vie propre et adapté à tous, pour que chacun ait plaisir à vivre à Villeparisis.

Nous favoriserons en priorité une économie responsable et protectrice de l'emploi local.

Nous engagerons avec les acteurs de la sécurité et de la prévention une collaboration forte, pour une Police municipale de proximité et de prévention, afin que les Villeparisiens se sentent respectés et en sécurité.

Nous limiterons la pression fiscale communale et nous garantirons une gestion exemplaire au quotidien de notre collectivité dans ses pratiques.

Alors, parce que le temps, nous demande de faire preuve d'imagination et de détermination, dès demain, nous allons nous mobiliser pour traduire concrètement ces engagements dans votre vie quotidienne. Pour un nouveau modèle pour le futur de notre ville !

Encore merci et Vive Villeparisis ! »

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE :

« Je remercie l'ensemble des personnes qui se sont déplacées pour voter pour nous Dimanche, ce qui nous permet de siéger au sein du Conseil Municipal. Je remercie également l'ensemble de la liste « Villeparisis Vivre notre Ville » qui m'a fait confiance durant toute la campagne. Nous mettrons toutes nos compétences et notre disponibilité au service des habitants de Villeparisis. Je pense qu'il faudra très rapidement faire le point sur les projets en cours dont les marchés n'ont pas été notifiés ; (groupe scolaire Alsace Lorraine, le dojo et la salle de Gymnastique). Je vous demande de revoir ces projets dont le groupe scolaire qui n'aura pas de stationnement et une salle de gymnastique et un dojo pour lesquels il n'y aura pas de gradins. Concernant l'urbanisme, il faut reprendre la main sur les logements et les permis de construire, c'est la base pour structurer notre commune et ne pas laisser pousser tout et n'importe quoi. Ne figeons pas ces projets actuels tels qu'ils sont ! »

Monsieur le Maire cède la parole Monsieur Philippe LE CLERRE, Président de Groupe Europe Ecologie Les Verts d'EELV

[Déclaration de Monsieur Philippe LE CLERRE, Président de Groupe d'EELV :](#)

« Mesdames, Messieurs, chers Villeparisiens,

En ce vendredi 3 juillet 2020, je veux vous dire ma joie et ma fierté de représenter le parti écologiste Europe Ecologie Les Verts dans cette nouvelle municipalité, entouré de cette nouvelle équipe qui rassemble beaucoup de militants de terrain, des gens courageux, ceci derrière et avec un chef avisé avec qui mon parti partage nombre de valeurs et d'objectifs.

Notre victoire, ce dimanche 28 juin, comme celles que vous avez constatées dans de nombreuses villes de France, est celle de la prise de conscience transformée dans les urnes. Elle s'est inscrite dans une poussée sans précédent des convictions écologistes chez les Français et donc chez les Villeparisiens. Un peu partout, les électeurs se sont prononcés largement en faveur d'une révolution environnementale. L'évidence se trouve sous nos yeux... la planète ne sera bientôt plus vivable pour nos enfants si nous n'inventons pas de nouvelles formes de vie. Formes de vie mais évidemment formes de production, de consommation, de loisirs, de déplacement...

Sur la participation, juste un mot : chez les jeunes, beaucoup ne se rendent pas aux urnes mais ils sont très sensibles à la préservation de la planète et c'est un grand espoir pour nous. Alors, nous travaillerons à les amener sur le terrain et jusque dans nos bureaux de vote.

Alors, Villeparisis ? Eh bien Villeparisis n'est pas une commune à part. Commune d'Île-de-France à la lisière d'une zone très urbanisée, sans doute trop, et de la campagne briarde sans cesse grignotée par de nouveaux centres commerciaux et des zones de stockage de déchets, notre ville a son mot à dire et surtout son travail à accomplir pour réaliser sur son territoire et avec les communes limitrophes les innovations ou les développements que nous attendons tous. Au sein de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France qui gère une partie de notre quotidien, Villeparisis doit et va œuvrer pour ce changement indispensable et urgent.

Le programme de notre liste « Villeparisis avec Vous » comporte des éléments forts dans ce sens. Je vous en rappelle quelques-uns :

- La végétalisation de Villeparisis, notamment en plantant un arbre pour tout nouveau logement créé, mesure qui n'aura pas qu'un caractère symbolique.
- la création d'une Maison de l'environnement.
- La création d'un potager éco-responsable et du dispositif « j'aime mon potager ». Ce sont des initiatives destinées à orienter nos jeunes et les moins jeunes vers des activités liées à la terre et à améliorer l'indépendance alimentaire. Vous devinez facilement que ces activités pourront rassembler les Villeparisiens dans un sens intergénérationnel. Nous en avons tellement besoin !

Mais il ne s'agit pas de saupoudrage ni d'annonce politicienne destinée à se mettre au goût du jour comme nous l'avons trop connu en cette période électorale : il y a des années qu'Europe Ecologie Les Verts prône et encourage, ou réalise même ces initiatives quand des militants parviennent aux instances de décision. Beaucoup de nos militants et de nos élus sont impliqués de façon très professionnelle dans la transition, bien avant qu'on lui donne ce nom. Ces créations et ces dispositifs dans notre ville bénéficieront d'une animation professionnelle afin de garantir leur efficacité et leur pérennité.

Avec cette équipe enthousiaste qui rassemble très largement la gauche, nous allons favoriser les achats locaux et des circuits plus courts par rapport à ceux que nous sommes amenés à faire trop souvent. En effet, nous parcourons des kilomètres en voiture, parfois dans des bouchons alors que nous pouvons ou pourrions effectuer ces achats près de chez nous en polluant infiniment moins l'air de plus en plus insalubre d'Île-de-France. Vous savez probablement aussi que nos tout-petits sont de plus en plus souvent atteints en hiver par des vagues de bronchiolite, affection due surtout à la pollution atmosphérique. Ce n'est pas acceptable. L'écologie se vit au quotidien mais avec une forte volonté politique dont nous disposons désormais dans cette équipe. Elle se vit avec aussi grâce à la volonté et à la participation citoyennes !

Nous allons travailler aussi sur une question dont vous attendiez que je vous parle : les circulations douces. Elles incluent les déplacements à pied et bien sûr la bicyclette, notre petite reine, ainsi que tout ce qui s'y apparente, sans oublier les personnes à mobilité réduite qui sont des citoyennes et citoyens à part entière. Nous avons beaucoup à faire à ce sujet dans notre ville qui se prête bien à tous ces types de déplacement puisqu'elle est plane et de dimensions assez restreintes.

Mais nous avons décidé de travailler en concertation avec la population villeparisienne. Pour contrôler notre action et nous avertir de dangers environnementaux qui ne seraient pas constatés par nos services, nous allons créer une commission de suivi environnemental. Cette commission sera indépendante et sera là pour nous aider dans notre action

Par ailleurs, sensibles au respect de la nature sous d'autres aspects, nous n'autoriserons plus l'installation de cirques utilisant des animaux sauvages et exotiques. Les alternatives existent pour distraire petits et grands, sans rejeter le moins du monde ce type de spectacle populaire.

Pour finir, comme je le disais lors de l'inauguration de notre local de campagne, les citoyens le constateront de plus en plus, l'écologie, c'est du social. Préserver nos enfants et nos anciens des abus et des excès de la vie moderne pensée par les milieux d'affaires qui ne nous demandent pas notre avis, c'est agir pour le bien-être de tous. Accepterions-nous qu'une élite soit la seule à pouvoir se préserver de ces excès et de ces fléaux que vous combattrez avec nous, je suis sûr que non.

Vive l'écologie politique enfin reconnue, vive notre Villeparisis écologique, social et solidaire ! »

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Christine GINGUENE, Présidente du groupe des Elus Communistes et Progressistes

Discours de Madame GINGUENÉ, Présidente du Groupe des Élus Communistes et Progressistes :

« Mesdames, Messieurs,

Il y a six ans, les communistes de Villeparisis, se sont fait la promesse, que le mandat 2014/2020, dirigé par la droite, ne serait qu'une parenthèse, dans la vie démocratique de Villeparisis.

C'est aujourd'hui, chose faite : un tournant est pris pour favoriser l'innovation, la reconstruction de la solidarité, et de la fraternité, et pour plus d'écologie à Villeparisis.

Pour cela, depuis 6 ans, sans relâche, nous avons suivi la vie municipale, dénoncé, ou alerté ce qui devait l'être.

Je pense tout particulièrement

- aux indemnités des élus,
- à la modification du PLU,
- à l'extension de Suez Minéral auquel nous nous sommes opposés,
- mais aussi, à nos actions pour alerter des risques du Fort de Vaujours,
- ou encore nos actions contre le CDG express
- et pour améliorer les transports du quotidien.

Sans cesse, nous avons, été force de propositions, avec comme objectif l'avenir de Villeparisis.

Patiemment, mais activement, nous avons préparé, pour et avec, les villeparisiens, un projet ambitieux, réaliste, à la hauteur de nos convictions :

- Un projet Humain, Progressiste, Social, Solidaire et Fraternel, où l'Humain et la Planète, sont au cœur de nos préoccupations.

Alors, dans le respect de nos différences, qui sont notre richesse, et sans jamais renier nos convictions, nous avons travaillé, avec les autres forces de gauche, et avec les écologistes.

Au fil du temps, nos discussions et échanges, ont permis d'améliorer et de toujours niveler vers le haut, ce projet partagé, et ambitieux qui a été choisi par les villeparisiens, le 28 juin dernier.

Et, ici comme ailleurs, lorsque les forces de gauche s'unissent avec des citoyens, pour mettre des politiques sociales de solidarité et écologiques, au cœur de nos programmes, ces unions sont victorieuses.

Pour nous, militants de la Fraternité, et de l'Humanité, être élu, est un engagement total, aux services des autres, un engagement au service de l'intérêt général.

La parenthèse 2014/2020, étant fermée, les élus communistes et progressistes nouvellement élus, au sein de la majorité municipale, vont contribuer activement, à mettre en œuvre ce programme, et redonner aux habitants, les services de proximité de qualité, qu'ils méritent.

Nous nous impliquerons tout particulièrement, dans les secteurs de l'Éducation, du périscolaire, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, du sport, de la culture.

Nous porterons, et défendrons également nos projets à la communauté d'agglomération, pour qu'elle nous accompagne dans la réalisation de certains d'entre eux, dont elle a la compétence.

Tout sera fait, pour rendre ces domaines accessibles à tous, pour favoriser les passerelles entre ces secteurs, et avec les associations, et retisser le lien social indispensable, pour mieux vivre ensemble.

Les habitants seront sollicités, pour être auteurs, et acteurs de la vie sociale.

Toutes les initiatives, visant à faire participer la population, seront favorisées, pour que chacun puisse contribuer à la vie de la Cité.

Aussi, dans ces domaines, la participation citoyenne sera favorisée, pour enrayer le déclin démocratique, et la désaffection à la vie publique.

Nous savons, que nous allons engager un travail de fond colossal, pour transformer cette désaffection citoyenne, qui sera complétée par la création, et la vie, du Conseil de Participation Citoyenne, projet phare de notre programme.

Ensemble, la majorité municipale, riche de ses diversités qui se conjuguent harmonieusement, nous allons faire grandir, les valeurs Humaines, Solidaires et Ecologistes que nous partageons.

Nous allons redonner, **les belles couleurs du bonheur du vivre ensemble**, à Villeparisis.

Je vous remercie de votre attention. »

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

En vertu de l'article **L 2122-2** du **Code Général des Collectivités Territoriales**, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints au Maire sans que celui-ci ne puisse **excéder 30% de l'effectif légal** du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal de Villeparisis est composé de **35 membres**, par conséquent le **nombre maximal d'adjoints au Maire** pour la commune de Villeparisis est de **10**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après un vote,

DÉCIDE de fixer à dix le nombre d'adjoints à élire lors de la séance de la présente réunion du Conseil Municipal.

ADOpte à l'unanimité

ELECTION DES DIX ADJOINTS

Selon l'article **L2122-7-2 du CGCT** modifié par l'article n° 29 de la loi Engagement et proximité n°2019-1461 du 27 décembre 2019.

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints au Maires sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à [l'article L. 2122-7](#).

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints au maire, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants. »

Il est ensuite procédé à l'élection des 10 adjoints par un vote à bulletins secrets.

Après un appel à candidatures,

Une seule liste est déclarée candidate :

La liste « **Villeparisis avec Vous** » conduite par Frédéric BOUCHE »

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 35
- Bulletins blancs : 8
- Suffrages exprimés : 27

Au scrutin de liste à la majorité absolue

Ont obtenus :

La Liste « Villeparisis avec Vous » : 27 voix (vingt sept voix)

1er Adjoint	PÉLABÈRE Michèle
2 Adjoint	GUILBERT Cyrille
3 Adjoint	DIGARD Caroline
4 Adjoint	LE CLERRE Philippe
5 Adjoint	GINGUENÉ Christine
6 Adjoint	GOREZ Alain
7 Adjoint	GROSSI Laurence
8 Adjoint	PAVILLON Stéphane
9 Adjoint	DEVAUX Stéphanie
10 Adjoint	COULANGES Michel

Les dix adjoints sont tous élus au premier tour à la majorité absolue.

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'Elu Local (prévue à l'article L.1111-1-1 du CGCT. Cette même charte est communiquée, accompagnée des dispositions régissant les conditions d'exercice du mandat de Conseiller municipal (telles qu'énoncées dans le CGCT (Partie législative, Deuxième partie, Livre 1^{er}, Titre II, Chapitre III « conditions d'exercice des mandats municipaux »)

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Monsieur le Maire informe que le prochain Conseil Municipal est fixé au 10 Juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 40

Le Secrétaire de Séance
William MUSUMECI